

J'avais connu durant quatorze ou quinze ans. Il a eu la distinction d'avoir appartenu au service de la Chambre durant 47 ans, ayant été nommé en 1866. Durant ces longues années, il a rendu de bons services, et durant quinze ans il a été le messager spécial des sous-présidents de cette Chambre. Par suite d'un oubli, rien n'a été fait pour sa veuve. Je crois avoir parlé à Votre Honneur, monsieur l'Orateur, de la chose l'année dernière. J'espère que la mention que j'en fais aujourd'hui suffira pour obtenir que quelque chose soit fait pour cette femme.

M. l'ORATEUR: Je me rappelle que l'honorable député m'a déjà parlé de cela. J'en avais pris note dans le temps et je m'en suis occupé, et je crois qu'une résolution fut adoptée par la commission d'économie interne, mais fut accidentellement oubliée. Je serai heureux de m'occuper de la chose.

LES PROVINCES DE L'OUEST ET LEURS RESSOURCES NATURELLES.

M. White propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. W. A. BUCHANAN (Medecine-Hat): Je désirerais pouvoir parler d'un sujet qui a une importance considérable pour les provinces de l'Ouest. La Chambre n'ignore pas que la politique du premier ministre, qui était le leader de l'opposition en 1905, était favorable au transfert aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles. On a adhéré à cette politique durant la campagne de 1911, et je désire m'assurer aujourd'hui auprès du premier ministre si c'est l'intention du Gouvernement de transférer aux provinces de l'Ouest leurs ressources naturelles, ainsi qu'il l'a promis lui-même en plusieurs déclarations politiques par tout l'Ouest, ainsi qu'il l'a aussi promis à Halifax et qu'il l'a mentionné de façon très marquée dans la brochure qui a été largement distribuée par tout le pays durant la campagne de 1911.

On a déjà fait remarquer que, parce que certaines provinces de l'Ouest du Canada avaient choisi des gouvernements libéraux pour administrer leurs affaires, cette politique du premier ministre n'a pas été acceptable aux gens de l'Ouest. Je ne crois pas cet argument solide, pour la bonne raison que, depuis les premières élections en 1905 et les élections de 1909 dans les provinces de l'Ouest, le premier a adhéré à cette partie de son programme qui consiste à remettre aux provinces de l'Ouest leurs ressources natu-

relles. Durant la campagne de 1911, ce fut là l'un des arguments mis de l'avant pour mettre obstacle au sentiment très prononcé en faveur de la réciprocité dans les provinces des prairies. J'ai pris grand plaisir à écouter le premier ministre durant sa visite à Lethbridge en 1911. Il a parlé des ressources naturelles et je fus porté à croire, advenant qu'il monterait au pouvoir, qu'il ne s'écoulerait pas beaucoup de mois avant que ces ressources naturelles fussent transmises à la province d'Alberta et à la province de Saskatchewan. On n'a pas dit alors que cela était sous la réserve que les provinces d'Alberta et de Saskatchewan éliraient des gouvernements conservateurs. L'assertion fut hardiment faite que le parti conservateur en ce pays était en faveur de la prise de possession par les provinces de leurs ressources naturelles, et que si jamais ce parti revenait au pouvoir, il serait donné suite à la première occasion à cet article de son programme. C'est au sujet du manque de parole du Gouvernement, en ce qui concerne l'exécution de ce programme, que je désire aujourd'hui attirer l'attention de la Chambre.

J'aimerais pouvoir citer quelques-unes des déclarations faites par le premier ministre, dans le temps qu'il était le leader de l'opposition, et durant sa visite dans l'Ouest du Canada en 1911. A Brandon, en 1911, au commencement de sa tournée dans l'Ouest, voici comment il s'est exprimé:

En 1902, en 1905, en 1907 et de nouveau en 1910, notre attitude a été pour le droit des provinces de l'Ouest de posséder et de contrôler leur domaine public. C'est le droit du peuple de ces provinces de faire administrer leurs terres publiques et leurs ressources naturelles par leurs propres gouvernements sous le contrôle de leurs propres législatures. Ils prétendent qu'ils sont des hommes libres dans un pays libre, et qu'alors ils ont tout autant le droit de contrôler, par leurs propres législatures et leurs propres exécutifs, l'administration de leurs terres publiques et de leurs ressources naturelles, que l'ont les citoyens d'aucune province de l'Est qui jouissent et ont toujours joui de ce droit. Le parti libéral-conservateur appuie cette demande, et la mettra en vigueur à la première occasion.

La "première occasion" s'est présentée à la fin de 1911. Cette occasion a existé en 1912 et 1913, et existe encore actuellement. Les gens de l'Ouest, croyant que le premier ministre était sincère quand il leur a fait cette promesse, s'attendent naturellement à ce qu'il tienne sa parole, même si l'Ouest ne lui envoie pas ici pour l'appuyer une majorité de ses partisans, ou même si quelques provinces de l'Ouest ne choisissent pas un gouvernement conservateur, parce qu'il n'y a eu aucune stipulation que ces ressour-